



LYCEE POLYVALENT REGIONAL DU NORD ATLANTIQUE

✉ : Boulevard de la Voie Lactée - 97230 Sainte- Marie
☎ : 05.96.69.01.21 - 📠 : 05.96.69.21.39

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES

Le conseil d'administration des lycées est composé du chef d'établissement, (éventuellement de son adjoint), du gestionnaire de l'établissement, du conseiller principal d'éducation, d'un représentant de la collectivité de rattachement (le Conseil Régional) ; de trois représentants de la commune ; d'une ou deux personnalités qualifiées ; de représentant élus des personnels de l'établissement (10) ; de représentants élus des parents d'élèves (5) et des élèves (5).

Missions

En qualité d'organe délibératif de l'établissement, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement,

- fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les établissements ;
- adopte le projet d'établissement, le règlement intérieur de l'établissement, son budget ;
- établit chaque année un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement.

Pour l'année scolaire 2014-2015, les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration du LPO Nord-Atlantique se dérouleront le

Vendredi 10 octobre 2014 de 08h00 à 12h00

Chacun des parents, quelle que soit sa situation matrimoniale et sa nationalité, est électeur à ces élections, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

Chaque parent est éligible ou rééligible, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale.

Peuvent déposer des listes de candidats :

- les fédérations ou unions de parents d'élèves, qu'elles soient ou non présentes dans l'établissement ;
- des associations déclarées de parents d'élèves, c'est-à-dire des associations dont l'objet est la défense des intérêts communs des parents d'élèves ;
- des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en associations.

La date limite de dépôt des déclarations de candidatures est fixée au **mardi 30 septembre 2014 à minuit.**

Je vous remercie de votre collaboration. Cordialement.

Sainte-Marie, le 15 septembre 2014

Le Proviseur,

José SOREL